

TVA (ET TAXES ASSIMILÉES)

RÉGIME DU RÉEL NORMAL - MINI RÉEL

Période clos le 30/06/2016

Période de déclaration :	Juin 2016
--------------------------	-----------

IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE

Désignation ou nom, prénom	ALLIZEO WEB
- N°, Type et nom de voie	30 AVENUE DU GENERAL LECLERC
- Complément d'adresse	
- Lieu-dit, hameau	
- Code postal / Ville	38200 VIENNE
Adresse établissement (si différente de l'adresse du destinataire)	

MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT

Moyen de paiement :	
- Par virement :	☐ si oui, nombre de virements :
- Par imputation :	☐
Date :	
Tel :	
De nouvelles lignes ont été ajoutées à ce formulaire pour vous permettre de mentionner certaines régularisations qui ont affecté le montant de votre chiffre d'affaire. Les informations nécessaires au complément de ces lignes figurent dans la notice. L'arrondissement des bases et des cotisations s'effectue à l'euro le plus proche.	

COMMENTAIRES

Mention expresse ☐

TVA (ET TAXES ASSIMILÉES)

RÉGIME DU RÉEL NORMAL - MINI RÉEL

Période clos le 30/06/2016

Néant

Société membre de Groupe TVA (entreprise DGE) / (y compris société tête de groupe en tant que membre)													
A - MONTANT DES OPÉRATIONS REALISÉES													
Opérations imposables (HT)						Opérations non imposables							
01	Ventes, prestations de services		0979	960		04	Exportations hors UE		0032				
02	Autres opérations imposables		0981			05	Autres opérations non imposables		0033				
2A	Achats de prestations de services intracom. (art. 283-2 du CGI)		0044			06	Livraisons intracommunautaires		0034				
2B	Importations (entreprises ayant opté pour le dispositif d'auto liquidation de la TVA à l'importation)		0045			6A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France		0029				
03	Acquisitions intracom dont ventes à distance et / ou opérations de montage)		0031			07	Achats en franchise		0037				
3A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France		0030			7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France		0043				
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (art. 283-1 du CGI)		0040			7B	Régularisations (important cf notice)		0039				
3C	Régularisations		0036										
B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER													
TVA brute						Base hors taxe				Taxe due			
Opérations réalisées en France métropolitaine													
08	Taux normal 20%		0207	960				192					
09	Taux réduit 5,5%		0105										
9B	Taux 10%		0151										
9C													
Opérations réalisées dans les DOM													
10	Taux normal 8,5%		0201										
11	Taux réduit 2,1%		0100										
12													
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)													
13	Anciens taux		0900										
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310A)		0950										
15	TVA antérieurement déduite à reverser							0600					
5B	Sommes à ajouter, y compris acompte congés (exprimées en euro)							0602					
La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1% sont déclarées sur l'annexe 3310A						16	Total de la TVA brute due (ligne 08 à 5B)			192			
						17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires		0035				
						7C	Dont TVA sur importations bénéficiant du dispositif d'auto-liquidation		0046				
						18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco		0038				
TVA déductible													
19	Biens constituant des immobilisations							0703					
20	Autres biens et services							0702			46		
21	Autre TVA à déduire (dont régularisation sur de la TVA collectée)							0059					
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration							8001			22		
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés (exprimées en euro)							0603					
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent de 100%			%	23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)				68			
					24	Dont TVA non perçue récupérable par les assujettis disposant d'un établissement stable dans les DOM		0709					
Crédit						Taxe à payer							
25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16)		0705			28	TVA nette due (ligne 16 - ligne 23)				124		
26	Remboursement de crédit demandé sur formulaire n°3519 joint		8002			29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A		9979				
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête du groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G		8005										
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26 - ligne AA) Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration		8003			AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G (ligne 28 + 29)		9991				
Attention ! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.						32	Total à payer (ligne 28 + 29 - AB)				124		

PAIEMENT (ET REMBOURSEMENT) EDI - TVA

IDENTIFICATION DU REDEVABLE	
Numéro SIREN	750800229
Identification du redevable	SARL ALLIZEO WEB
- N°, type et nom de voie	30 AVENUE DU GENERAL LECLERC
Adresse du destinataire :	
- Lieu dit, hameau	
- Code postal/Ville	38200 VIENNE

RÉCAPITULATIF DE LA DÉCLARATION			
Date de début :	01/06/2016	TVA nette due :	124
Date de fin :	30/06/2016	Crédit de TVA :	
Référence Obligatoire Fiscale :	TVA1	Crédit reportable :	
Date de cession / cessation :		Total à payer :	124
Date de redressement :		Remboursement demandé :	
Echéance du 3514 (SSAAMM) :			

MODE DE PAIEMENT	
Télèglement SEPA	☒
Chèque	☐
Espèce	☐
Virement	☐
Si virement, nombre de virements :	

RÉFÉRENCES BANCAIRES DANS LE CADRE DU TÉLÉREGLEMENT	
1er Compte bancaire	
Montant du prélèvement :	124
Référence code IBAN :	FR7614265006000800061254074
Référence code BIC :	CEPAFRPP426
2ème Compte bancaire	
Montant du prélèvement :	
Référence code IBAN :	
Référence code BIC :	
3ème Compte bancaire	
Montant du prélèvement :	
Référence code IBAN :	
Référence code BIC :	

RÉFÉRENCES BANCAIRES DANS LE CADRE DU REMBOURSEMENT	
Montant demandé :	
Référence code IBAN :	
Référence code BIC :	